SELARL HUMEAU
69 Cours National BP 90256
17105 SAINTES
Traitement du 15 juin 2025 - GemWeb V4.2.09

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire
(Nom, adresse)

SELARL HUMEAU
Maître Thomas HUMEAU
69 Cours National BP 90256
17105 SAINTES

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

15857
ABEL MORIN ET BOUQUET VIGNOBLES SARL
Le Maine Odon
17600 THEZAC

Procédure
Date du Jugement

6 février 2025

Nature du Jugement

Redressement Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincère)